

COMPAGNIE QUÉBÉCOISE

D E

UNITÉ

B.T.

CODE UNITÉ

PROCÈS-VERBAL N°

/ 19

05253

n° 1228 / 1990

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

307350/4
N° FEUILLET
01 / 01

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION A

PAR MR S

D'UN O.V.N.I.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) G de

C

, Gendarme à la Compagnie de

en résidence à la Brigade

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR six novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix à dix-sept heures et trente cinq minutes se présente au bureau de notre unité Monsieur S. J. demeurant à . Cette personne désire apparter son témoignage sur un Objet Volant Non Identifié qu'elle a aperçu dans le ciel. - - - - -

A cet effet nous Gendarme G entendons : - - - - -

Monsieur S. J. , né le , meunisien, demeurant , de nationalité Française qui déclare à dix-sept heures et trente huit minutes : -

"" En date du 05 novembre 1990 vers 19 heures 10' je me trouvais chez mon frère au . Je me trouvais exactement dans son jardin. - - - - -
"" Soudain j'ai aperçu dans le ciel deux faisceaux lumineux de couleur blanche décalés entre eux c'est à dire ni sur une ligne horizontale ni verticale. Sur l'arrière il y avait un espèce de tableau sur lequel était visible six ou sept lumières de couleurs rouge et verte. Ces lumières étaient moins vives que les faisceaux. - - - - -
"" Tout cet ensemble se déplaçait d'Ouest en Est. Lorsque que cet engin se trouvait un peu plus près de moi j'ai aperçu un autre faisceau lumineux dirigé vers le sol. Cela ressemblait à un phare d'atterrissage d'avion. - - - - -
"" Tout cet ensemble se déplaçait sans aucun bruit. - - - - -
"" Aucune forme de l'engin n'était visible à cause de la nuit noire et d'une légère brume.
"" L'engin se déplaçait à une vitesse d'environ 150 Km/h. Il se trouvait à une hauteur de cinq cent mètres environ. - - - - -
"" Les faisceaux avant se trouvaient séparés d'une quinzaine de mètres. En ce qui concerne le tableau lumineux arrière il était distant des faisceaux avant de 80 mètres environ.
"" Pour le tableau lumineux il faisait environ 60 mètres de côtés. - - - - -
"" Mon angle de vue était d'environ 15 à 20 degré. - - - - -
"" J'ai pu observer ce phénomène durant une minute à une minute trente. - - - - -
"" Je n'ai rien d'autre à ajouter. - - - - -

"" A , le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix à dix-huit heures et dix minutes. - - - - -

"" Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. - - - - -

La personne entendue

L'A.P.S.

DESTINATAIRES	XX 2	Monsieur le Ministre de la Défense, Direction générale de la Gendarmerie Nationale, Bureau défense-opérations.	DATE DE CLÔTURE 07 novembre 1990	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
		AUX ARCHIVES		